



95^e RALLYE MONTE-CARLO

21-24 JAN. 2027

GUIDE DU RALLYE 1



#RallyeMonteCarlo





L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE NOS ACTIONS

*THE ENVIRONMENT AT THE
HEART OF OUR ACTIONS*



**COUPE D'ARBRES
ET D'ARBUSTES INTERDITE**
*CUTTING OF TREES
AND SHRUBS PROHIBITED*



FEUX INTERDITS
FIRE PROHIBITED



**RESPECTONS LES RIVERAINS
ET LEUR PROPRIÉTÉ**
*RESPECT THE RESIDENTS
AND THEIR PROPERTY*



**TRIONS NOS DÉCHETS
ET UTILISONS DES POUBELLES**
*SORT WASTE
AND USE GARBAGE BINS*



PRIVILÉGIONS LE COVOITURAGE
PRIORITIZE CARPOOLING



21-24.01.2027
Guide du Rallye 1



95^e RALLYE AUTOMOBILE MONTE-CARLO

21 - 24 JANVIER 2027

Organisé par
L'AUTOMOBILE CLUB DE MONACO

Sous le Haut Patronage de
LEURS ALTESSES SERENISSIMES
LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE MONACO

Avec le soutien
DU GOUVERNEMENT PRINCIER
DE LA MUNICIPALITE DE MONACO
DE LA SOCIETE DES BAINS DE MER
DE LA MUNICIPALITE DE GAP
DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

EPREUVE COMPTANT POUR LE
CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES DE LA FIA 2027

Ce document n'a pas de pouvoir réglementaire sauf l'Art. 5.3.

TABLE DES MATIERES

1. PRESENTATION	5
2. COORDONNEES DE L'ORGANISATION	6
3. PROGRAMME ET DELAIS A RESPECTER	8
4. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS.....	11
5. PARC D'ASSISTANCE	14
6. POSTE RADIO EMETTEUR-RECEPTEUR	16
7. CARBURANT / PNEUMATIQUES	16
8. IMPORTATION DES VEHICULES ET PIECES DETACHEES.....	16
9. HELICOPTERES	16
10. MODALITES D'ACCUEIL.....	16
11. HOTELS.....	17
12. RECONNAISSANCES.....	17
13. VERIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE.....	17
14. SEANCE DE MISE AU POINT	17
15. PROCEDURE DE DEPART.....	17
16. PROCEDURE D'ARRIVEE.....	17
17. ACTIVITES RELATIONS PUBLIQUES	17
18. MEDIAS.....	18
19. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE	20
20. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES.....	22



Sportity

For direct event information please download the Sportity app and insert this password:

RAMC2027

Sportity app is available in

Available on the App Store | Get it on Google play

www.sportity.com

1. PRESENTATION

La doyenne des rallyes routiers s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire. Et pour cette 95^e édition, le Rallye Automobile Monte-Carlo souhaite confirmer son statut d'épreuve phare du calendrier international. Manche inaugurale du Championnat du Monde FIA des Rallyes 2027*, l'épreuve orchestrée par le Comité d'Organisation de l'Automobile Club de Monaco (ACM) conjugue héritage prestigieux et itinéraire remodelé, déjà annoncé comme redoutablement sélectif !

Dans la foulée des reconnaissances, programmées du **dimanche 17** au **mardi 19 janvier**, les équipages autorisés à prendre le départ ont rendez-vous dès le **mercredi 20 janvier** avec le **Shakedown (4,25 km)** à partir de **14h01**, pour prendre leurs marques en conditions de course. Une **séance de mise au point** modifiée en 2026, qui désormais emprunte les **Routes de la Garde et de Rabou**, à **Gap**, ville hôte de l'épreuve de 2014 à 2021, et de nouveau depuis 2024.

Le **départ officiel** de cette **95^e édition du Rallye Automobile Monte-Carlo** est prévu le lendemain, **jeudi 21 janvier** à **13h45**, depuis le podium érigé sur le **Port Hercule à Monaco**. Au programme de cette première étape, trois spéciales chronométrées, d'un total de **70,22 kilomètres**. Organisées dans les départements des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence, les épreuves de « **Col de Bleine / Aiglun** » (ES 1 - 25,47 km - 15h35), « **Clumanc / Lambruisse** » (ES 2 - 20,95 km - 18h05) et « **Esclangon / Seyne-les-Alpes** » (ES 3 - 23,80 km - 20h05) nécessitent d'entrée une vigilance de tous les instants.

Vendredi 22 janvier, direction le nord de **Gap**, pour le deuxième jour de course, réparti sur deux départements (Hautes-Alpes et Isère) pour un total de **100,56 kilomètres** contre le chronomètre. Avec une boucle de trois épreuves spéciales à parcourir à deux reprises, composée de « **Agnières-en-Dévoluy / Pellafol** » (ES 4/7 - 17,20 km - 09h25/14h45), « **La Salle-en-Beaumont / Les Côtes-de-Corps** » (ES 5/8 - 14,40 km - 10h25/15h45) et enfin « **Saint-Maurice / Aubessagne** » (ES 6/9 - 18,68 km - 11h25/16h45), autant dire que cette étape s'annonce plus qu'indécise !

Cap à l'Ouest, le **samedi 23 janvier**, pour le troisième jour de course, parcouru sur deux départements (Hautes-Alpes et Drôme) pour un total de **112,92 kilomètres** chronométrés. Avec une boucle de trois épreuves spéciales à affronter à deux reprises comme la veille, ce sera certainement la journée la plus délicate à négocier. Au programme de cette plus longue journée du rallye, « **Laborel / Montauban-sur-l'Ouvèze** » (ES 10/13 - 18,58 km - 08h05/15h05), « **Saint-Nazaire-le-Désert / La Motte-Chalancon** » (ES 11/14 - 22,00 km - 10h05/17h05) et « **La Bâtie-des-Fonts / Sigottier** » (ES 12/15 - 15,88 km - 11h15/18h25), avec certainement autant de rebondissements en perspective qu'au cours des 2 premières journées.

En conclusion de l'épreuve, **dimanche 24 janvier**, trois chronos totalisant **69,87 kilomètres** sont à arpenter entre **Gap** et **Monaco** pour cette étape finale où l'ultime confrontation aura lieu entre les secteurs chronométrés de « **Clumanc / Lambruisse** » (ES 16 - 20,95 km - 08h00), « **Col de Bleine / Aiglun** » (ES 17 - 25,47 km - 09h40) et enfin « **La Bollène-Vésubie / Moulinet** » (ES 18 - 23,45 km - 13h15) faisant office de **Power Stage**. Enfin, la cérémonie de remise des prix est programmée **Port Hercule à Monaco à partir de 17h00...**

NB : Kilométrages et horaires donnés à titre indicatif jusqu'à la publication officielle de l'itinéraire.

*Sous réserve de l'approbation du calendrier WRC 2027 par le Conseil Mondial du Sport Automobile de la FIA



Eric BARRABINO
Directeur d'Epreuve

2. COORDONNEES DE L'ORGANISATION

2.1 Coordonnées permanentes de l'organisation

Automobile Club de Monaco - 23 Boulevard Albert 1^{er} - B.P. 464 - MC98012 MONACO Cedex
Tél : +377 93 15 26 00 - E-mail : rallye@acm.mc - Site Internet : www.acm.mc
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Principaux contacts :

Directeur d'Epreuve	M. Eric BARRABINO	+377 93 15 26 00	ebarrabino@acm.mc
Directeur de Course	M. Romain PUGLIESE	+377 93 15 26 19 +33 6 80 86 50 11	rpugliese@acm.mc
Secrétaire du Rallye	Mme Marielle KRAEMER	+377 93 15 26 15 +377 37 70 36 12	mkraemer@acm.mc
Responsable Communication et Médias	M. Richard MICOUD	+377 93 15 26 31 +33 6 07 93 79 51	rmicoud@acm.mc
Responsable Sécurité	M. Fabrice NEDEL	+377 93 15 20 23 +377 37 70 41 03	fnedel@acm.mc
Médecin Chef	Dr Benoit PAULMIER	+ 377 93 15 26 73	medical@acm.mc
Secrétaire du Médical	Mme Ana-Rita RIBEIRO		
Responsable Environnement	Mme Caline DEALEXANDRIS	+377 93 15 26 49	cdealexandris@acm.mc
Responsable des Opérations	M. Romain HAUT-LABOURDETTE	+377 93 15 26 48 +377 37 70 20 89	rhaut-labourdette@acm.mc
Responsables du Parc d'Assistance	M. Jesse BOUDRET M. Christophe GORY	+33 6 67 83 61 17	servicepark@acm.mc
Chargés des Relations avec les Concurrents	M. Jean-Marc HAIBLE M. Raymond GNUTTI M. Giancarlo RAFFERMI M. Gilles CONVERTINI M. Manuel GHIRARDELLO M. Alexandre PASTA	+33 6 21 97 10 98 +33 6 07 93 71 25 +33 6 09 50 73 81 +33 7 88 68 47 71 +33 6 89 69 94 63 +33 6 78 63 16 43	rallye@acm.mc

2.2 Coordonnées du QG du rallye

Automobile Club de Monaco - 23 Boulevard Albert 1^{er} - 98000 MONACO

[43°44'09.0"N 7°25'15.9"E](https://www.google.com/maps/place/43°44'09.0)

Centre Omnisport COSEC - Avenue de Traunstein - 05000 GAP

[44°32'24.8"N 6°03'39.7"E](https://www.google.com/maps/place/44°32'24.8)

2.3 Coordonnées Centres Média

Centre Média Gap	Centre Média Monaco
Centre Omnisport COSEC Avenue de Traunstein 05000 GAP	Restaurant Stars of Monaco 6, Quai Antoine 1 ^{er} 98000 MONACO

Responsable Communication et Médias
M. Richard MICOUD
E-mail : rmicoud@acm.mc
Mob : +33 6 07 93 79 51

Délégué Média FIA
M. Sven GOOD
E-mail : sgood@fia.com
Mob : +44 77 80 94 91 76

2.4 Horaires d'ouverture QG du rallye, Centre d'Accréditations et Média

		QG Monaco	QG Gap	Centre Média Gap	Centre Média Monaco	Accréditations Média Gap
Dimanche	17 janvier	11:00 - 20:00	-	-	-	-
Lundi	18 janvier	06:30 - 20:30	07:30 - 20:30	14:00 - 20:00	-	14:00 - 20:00
Mardi	19 janvier	07:00 - 20:00	07:30 - 20:00	08:00 - 20:00	-	08:00 - 20:00
Mercredi	20 janvier	07:00 - 20:30	07:00 - 20:30	08:00 - 20:00	-	08:00 - 10:30 12:00 - 19:00
Jeudi	21 janvier	12:00 - 23:45	12:00 - 23:45	08:00 - *	-	08:00 - 20:00
Vendredi	22 janvier	06:20 - 20:30	06:20 - 20:30	07:30 - *	-	-
Samedi	23 janvier	05:00 - 21:45	06:00 - 21:45	06:00 - *	-	-
Dimanche	24 janvier	05:00 - 16:00	05:00 - 09:00	05:30 - *	07:30 - *	-

*départ du dernier journaliste

3. PROGRAMME ET DELAIS A RESPECTER

3.1 Programme avant la semaine du rallye

Vendredi 20 novembre 2026		
	Publication du Règlement Particulier	www.acm.mc
	Ouverture des engagements	
	Ouverture des accréditations pour les médias	www.acm.mc
Dimanche 20 décembre 2026		
	Clôture des engagements	Voir Art. 4.2
	Date limite d'envoi de la documentation requise par l'organisateur	
Lundi 21 décembre 2026		
	Publication du Guide du Rallye 2 et du Road Book	www.acm.mc
	Date limite pour les commandes de pneus Hankook	
	Date limite pour les commandes de carburant FIA et ACM	
	Clôture des accréditations pour les médias nationaux	www.acm.mc
Lundi 28 décembre 2026		
	Date limite d'inscription aux reconnaissances	
Lundi 4 janvier 2027		
	Publication de la liste des engagés	TAD - Sportity
	Date limite d'inscription des voitures ouvrees	
	Clôture des accréditations pour les médias internationaux	
Vendredi 8 janvier 2027		
	Date limite pour l'envoi du formulaire de demande d'assistance commune	rallye@acm.mc Cc: servicepark@acm.mc
Lundi 11 janvier 2027		
	Date limite de demande d'autorisation pour les caméras	
Jeudi 14 janvier 2027		
14:00	Ouverture du Parc d'Assistance aux Constructeurs	GAP - Parc d'Assistance
Vendredi 15 janvier 2027		
	Date limite pour la désignation du représentant du concurrent	

3.2 Programme durant la semaine du rallye

Samedi 16 janvier 2027		
08:00	Ouverture du Parc d'Assistance à tous les concurrents	GAP - Parc d'Assistance
17:00 - 19:00	Concurrents prioritaires P1, P2 et P3 : vérifications administratives, collecte du matériel et des documents Distribution des codes d'accès individuels à l'événement (et des smartphones, le cas échéant) pour l'application de suivi des reconnaissances (RS Lite)	MONACO - Automobile Club de Monaco
19:00 - 21:00	Concurrents non-prioritaires : vérifications administratives, collecte du matériel et des documents Distribution des codes d'accès individuels à l'événement (et des smartphones, le cas échéant) pour l'application de suivi des reconnaissances (RS Lite)	
Dimanche 17 janvier 2027		
08:00 - 20:30	Reconnaissance Jour 1 Equipages P1 départ à 08:00. Tous les autres équipages à 08:15	
Lundi 18 janvier 2027		
08:00 - 20:00	Reconnaissance Jour 2 Equipages P1 départ à 08:00. Tous les autres équipages à 08:15	
19:00 - 21:00	Distribution du dispositif FIA de suivi de sécurité - Atelier SAS	GAP - Parc d'Assistance
17:00	Briefing des pilotes d'hélicoptère	GAP - Media Centre
22:00	Date limite pour que tous les pilotes et copilotes aient complété le cours d'apprentissage en ligne sur le dispositif FIA de suivi de sécurité	
Mardi 19 janvier 2027		
07:00 - 22:00	Vérifications techniques et scellement des composants pour tous les concurrents sauf P1 (horaire à publier dans un bulletin)	GAP - Lycée Technique CFA
08:00 - 19:00	Reconnaissance Jour 3 Equipages P1 départ à 08:00. Tous les autres équipages à 08:15	
16:00	Briefing des Team Managers (sur invitation seulement)	GAP - Centre Média
17:00 - 20:00	Retour des téléphones mobiles loués pour les reconnaissances (s'ils ne sont pas utilisés pour les voitures ouvrees)	GAP - Parc d'Assistance
20:00	Briefing de sécurité des équipages obligatoire pour tous les pilotes et copilotes participant à leur première épreuve du WRC en 2027	GAP - Centre Média

Mercredi 20 janvier 2027		
08:00	Publication de la liste de départ du Shakedown (P1 et équipages invités)	TAD - Sportity
08:00 - 12:00	Vérifications techniques et scellement des composants pour les concurrents P1 (horaire à publier dans un bulletin)	GAP - Parc d'Assistance
10:00	Briefing des équipages des voitures de sécurité ACM	GAP - Centre Média
11:00	Briefing de sécurité pour les porteurs de chasubles média	
11:00	Exercice d'extraction	GAP - Parc d'Assistance
12:30 - 13:00	Séance d'autographes pour les pilotes P1	GAP - Fan Zone
14:01 - 16:00	Shakedown pour les pilotes P1 et invités	GAP - Route de la Garde
16:01 - 18:00	Shakedown pour tous les pilotes prioritaires	
18:01 - 20:00	Shakedown pour les pilotes P2, P3 et non-prioritaires	
18:00 - 19:30	Media Pen pour les pilotes P1 et P2	GAP - Fan Zone
Jeudi 21 janvier 2027		
09:45	Publication de la liste de départ de la Section 1	TAD - Sportity
10:15	Heure limite de mise en place des voitures P1 et P2 désignées par le Délégué Média FIA	MONACO - Zone d'attente
10:30 - 11:30	Meet-and-greet pour les pilotes P1 et P2 désignés par le Délégué Média FIA	MONACO - Port Hercule
12:00	Briefing médical	GAP - Parc Fermé
11:45 - 12:15	Séance d'autographes pour les pilotes P1	MONACO - Port Hercule
12:15 - 12:30	Photo officielle des voitures Rally1	
12:30 - 12:45	Photo officielle de tous les pilotes P1 et des pilotes P2 désignés par le Délégué Média FIA	
12:45 - 13:15	Rencontre avec les Equipages (podium départ)	
13:15	Grid walk	
13:45	Départ de la Section 1	
~ 22:00	Rencontre avec les Equipages	GAP - Fan Zone
23:45	Publication de la liste de départ de la Section 2	TAD - Sportity
Vendredi 22 janvier 2027		
08:00	Départ de la Section 2	GAP - Parc d'Assistance
~ 18:30	Rencontre avec les Equipages	GAP - Fan Zone
20:30	Publication de la liste de départ de la Section 4	TAD - Sportity
Samedi 23 janvier 2027		
06:20	Départ de la Section 4	GAP - Parc d'Assistance
~ 20:15	Rencontre avec les Equipages	GAP - Fan Zone
21:45	Publication de la liste de départ de la Section 6	TAD - Sportity

Dimanche 24 janvier 2027		
05:45	Départ de la Section 6	GAP - Parc d'Assistance
16:15	Conférence de presse FIA d'après rallye	MONACO - Port Hercule
17:00	Cérémonie de remise des prix	
17:00	Retour du dispositif FIA de suivi de sécurité et des téléphones mobiles loués pour les reconnaissances - Atelier SAS près de Parc Fermé	
18:00	Vérifications techniques finales	MONACO - Service du Contrôle Technique
19:00	Publication du classement provisoire	TAD - Sportity
20:30	Dîner de gala	MONACO - Sporting MC

Tableau d’Affichage Digital (TAD) : disponible dans l’application Sportity (téléchargeable pour les appareils iOS sur Appstore et pour les appareils Android sur Google Play). Le mot de passe est **RAMC2027**

4. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS

4.1 Titres pour lesquels le rallye compte
(Voir Règlement Particulier)

4.2 Procédure d’engagement

La date de clôture des engagements est le **Dimanche 20 décembre 2026** à 23h59 (CET).

Les concurrents constructeurs, P2 et P3 qui souhaitent marquer des points dans les Championnats de la FIA doivent s’inscrire en utilisant le formulaire électronique d’inscription au rallye standard pour leurs championnats, disponible sur le site internet de la FIA. Tout concurrent non-prioritaire souhaitant participer au 95° RALLYE AUTOMOBILE MONTE-CARLO doit s’inscrire et remplir le formulaire d’inscription électronique publié sur <https://registrations.fia.com/wrcmon> avant la date de clôture des inscriptions. La demande d’inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant total des droits d’inscription.

Outre l’envoi du formulaire d’inscription en ligne à la FIA, les concurrents sont également tenus d’envoyer sur la plateforme les documents suivants avant la clôture des inscriptions via le lien : [Espace concurrents RAMC 2027](#)

- Preuve du paiement du montant total des droits d’inscription
- Copie du passeport ou de la carte d’identité du pilote et du copilote
- Copies des Licences Internationales de Compétition du Concurrent, du Pilote et du Copilote
- Copie de la licence du Pilote de la RNC (Internationale si P1/ P2 ou Nationale pour les autres)
- Copies des permis de conduire du Pilote et du Copilote
- Une photo d’identité pour le Pilote et le Copilote (en JPEG ou PNG)
- Copie de la 1ère page du document d’homologation de la voiture (pas pour les voitures Rally1)

- Copie de la carte grise de la voiture ou titre de propriété
- Copie du formulaire d'engagement dûment signé
- Formulaire concernant la structure d'assistance

En s'inscrivant au rallye, le concurrent et l'équipage se soumettent aux juridictions sportives spécifiées dans le Code Sportif International de la FIA 2027 et ses annexes, le Règlement Sportif WRC FIA 2027 et le présent Règlement Particulier (Règlement Sportif WRC FIA 2027, Art. 22.5).

4.3 Nombre d'engagements acceptés et catégories

Le nombre maximum de concurrents est fixé à 65. Si plus de 65 inscriptions sont reçues, l'organisateur se réserve le droit de décider quelles inscriptions seront acceptées parmi les pilotes non-prioritaires.

Les voitures seront réparties en classes (et groupes) comme indiqué dans le Règlement Sportif WRC FIA 2027, Art. 12.4.

Le classement « Promotion » est réservé aux concurrents non-prioritaires engagés en tant que concurrent privé et n'ayant jamais eu de priorité FIA P1, P2, P3 ou P4.

4.4 Packs engagement

Les packs engagement pour les concurrents du Championnat de la FIA seront tels que stipulés par la FIA dans le Règlement Sportif WRC FIA 2027, Annexe VI.

Packs engagement pilotes non-prioritaires :

		Concurrent privé	Entité légale en tant que concurrent par voitures
Plaques voiture	Assistance	1	2
	Auxiliaire	1	1
Laissez-passer	Pilote	2	2
	Equipe	2	6
Matériels imprimés	Road Book	2	4
	Programme	2	4
Surface approximative Parc d'Assistance		80 m ²	100 m ²

4.5 Matériel supplémentaire

Plaque Assistance (une seule plaque supplémentaire possible)	300 €
Road Book	100 €

4.6 Droits d'engagement

Constructeurs, autres voitures WRC et concurrents des Championnats Supports

Les droits d'engagement pour les Constructeurs, les Equipes WRC et les concurrents de tous les Championnats Support WRC (WRC2, WRC3) sont tels que définis dans le Règlement Sportif WRC FIA 2027, Annexe VI.

Concurrents non-prioritaires

Concurrent privé	Entité légale en tant que concurrent
4 500 €	9 400 €

Concurrent privé = le concurrent est l'un des membres de l'équipage, titulaire d'une licence internationale de concurrent en cours de validité

Entité légale en tant que concurrent = l'équipage est inscrit par une entité titulaire d'une licence internationale de concurrent en cours de validité

Droits d'engagement aux reconnaissances seulement : 1 500 €

4.7 Mode de paiement

Les droits d'engagement doivent être réglés par virement bancaire :

Nom de la Banque : Société Générale
 Adresse : 18 Quai Jean Charles Rey - Monaco
 Titulaire du Compte : Automobile Club Monaco
 IBAN : MC58 3000 3023 0800 0372 6116 733
 BIC : SOGEMCM1

Tous les frais bancaires encourus doivent être payés par les concurrents en plus des droits d'engagement. Veuillez-vous assurer que le nom du concurrent et le titulaire du compte soit inclus comme référence sur tous les virements bancaires.

La preuve de paiement doit être envoyée au secrétariat du rallye avant la clôture des engagements (**dimanche 20 décembre 2026**).

4.8 Remboursement

Les droits d'engagement seront intégralement remboursés seulement :

- aux candidats dont l'engagement n'aura pas été accepté
- dans le cas où le rallye n'aurait pas lieu

Dans tous les autres cas, les droits d'engagements ne seront pas remboursés.

5. PARC D'ASSISTANCE

5.1 Parc d'assistance

Adresse : Centre Omnisport COSEC - Avenue de Traunstein - 05000 GAP

Accessibilité :

- Pour les constructeurs à partir du **jeudi 14 janvier 2027 - 14h00**
- Pour tous les concurrents à partir du **samedi 16 janvier 2027 - 08h00**

Surface : asphalte

Une zone de lavage des voitures sera disponible à l'entrée du parc d'assistance.

5.2 Services disponibles au parc d'assistance

Pour les constructeurs :

- Branchement d'eau
- WC privés

Pour tous les concurrents :

- Eclairage général
- Conteneurs poubelles et ramassage des déchets
- Récupération des huiles usagées
- Gardiennage général
- WC publics

Services supplémentaires optionnels :

Lignes téléphoniques - ADSL - WIFI :

ORANGE EVENTS SOLUTIONS

Lignes temporaires nationales/internationales

Tél : +33 1 44 35 75 03

E-mail : oes@orange.com

Location de cabines sanitaires mobiles :

HAPPEE SERVICES

Tel: +33 7 88 57 27 84

E-mail: frederic.mirlocca@happee-services.com

Location de matériels divers

GAP MATERIELS

Tél : +33 4 92 51 25 54

E-mail : direction@gapmateriel.fr

5.3 Règles et critères environnementaux dans le parc d'assistance

5.3.1 Critères environnementaux

Il est interdit en toutes circonstances de percer des trous dans la surface du Parc d'Assistance.

Les équipes et les concurrents sont priés d'apporter des poids pour les tentes et autres éléments qui doivent être solidement fixés.

Les équipes et les concurrents sont tenus de veiller à ce qu'il n'y ait pas de fuite de carburant, d'eaux usées ou d'autres liquides sur le sol. Des tapis de sol doivent être utilisés.

Le lavage des véhicules et pièces détachées est interdit dans le parc d'assistance.

Une zone de lavage sera installée à l'entrée du parc d'assistance.

Les branchements électriques illégaux sur du mobilier urbain sont strictement interdits.

En cas d'infraction aux instructions de recyclage données pour la zone du parc d'assistance, les sanctions suivantes seront appliquées :

- 1^{ère} infraction : amende de 1 000 € notifiée par le Directeur de Course
- 2^e infraction : amende de 2 000 € notifiée par le Directeur de Course
- 3^e infraction : sera rapportée aux Commissaires Sportifs

5.3.2 Règles

Seuls les véhicules identifiés « Service », « Auxiliaire » ou « Ouvreur » sont autorisés dans le parc d'assistance. Si ces véhicules ne rentrent pas dans l'espace alloué à chaque concurrent, ils doivent être stationnés en dehors du parc d'assistance, dans le parking P2 :

[44°32'17.8"N 6°03'17.8"E](#)

Leur circulation dans les voies réservées aux concurrents est interdite 30 minutes avant l'heure de pointage du premier concurrent au CH d'entrée de parc d'assistance jusqu'à l'heure de pointage du dernier concurrent au CH de sortie de parc d'assistance.

Les remorques doivent être stationnées à l'extérieur du parc d'assistance, dans le parking P2 : [44°32'17.8"N 6°03'17.8"E](#)

Les camions doivent être stationnés au parking de Lettret : [44°28'27.2"N 6°04'27.8"E](#)

Tout véhicule ne stationnant pas dans la zone allouée au concurrent dans le parc d'assistance entraînera une pénalité de 1 500 € par véhicule. Toute application du règlement par le Directeur de Course sera notifiée par celui-ci au concurrent concerné.

5.4 Logistique à Monaco

(Voir Guide du Rallye 2)

6. POSTE RADIO EMETTEUR-RECEPTEUR

L'usage sur les territoires Monégasque et Français d'appareils de transmission radio est soumis à l'autorisation d'usage temporaire de fréquences.

Veuillez compléter et retourner aux autorités concernées le(s) formulaire(s) disponibles sur www.acm.mc.

7. CARBURANT / PNEUMATIQUES

(Voir Règlement Particulier)

8. IMPORTATION DES VEHICULES ET PIECES DETACHEES

Les véhicules provenant de l'Union Européenne n'ont pas besoin de document spécifique pour passer la douane. Seuls les concurrents extra-communautaires devront montrer un carnet ATA (qu'ils peuvent se procurer à la Chambre de Commerce de leur pays d'origine), au service des douanes de leur point d'entrée dans l'Union Européenne.

Les véhicules venant de l'Union Européenne mais transitant par la Suisse (non-membre de l'UE) doivent contacter : Oberzolldirektion, Monbijoustrasse 40, CH-3003 Berne (Suisse)

Tél : +41 (0)31 322.6511 - Fax : +41 (0)31.322.7812 - Site : <http://www.ezv.admin.ch/>

9. HELICOPTERES

En vertu des articles L363-1 à L363-3 du code de l'environnement modifiés par la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 article 63, interdisant en zone de montagne (+800m d'altitude) l'atterrissage d'aéronefs à des fins commerciales, seuls les hélicoptères destinés à la sécurité et à la télévision seront admis sur l'évènement.

10. MODALITES D'ACCUEIL

L'accès aux zones publiques des épreuves spéciales ainsi qu'au parc d'assistance du 95^e Rallye Automobile Monte-Carlo est libre et gratuit pour les spectateurs.

10.1 Sociétés chargées de l'accueil des VIP

L'Automobile Club de Monaco a accrédité deux prestataires chargés d'organiser les opérations VIP sur la manifestation 95^e Rallye Automobile Monte-Carlo :

SOCIETE	TEL	E-MAIL
ALL SPORTS MANAGEMENT	+377 97 98 49 72	events@allsportsmanagement.mc
EUROPEAN SPORT COMMUNICATION	+352 661 104 199	alexandre@european-sport.com

Toute société autre que celles susnommées, souhaitant organiser des opérations VIP sur l'épreuve, devront se déclarer et présenter leur programme auprès de l'Automobile Club de Monaco (e-mail : rallye@acm.mc).

11. HOTELS

<https://www.gap-tallard-vallees.fr/> // <https://www.monte-carlo.mc/fr/hotels/>

12. RECONNAISSANCES

(Voir Règlement Particulier)

13. VERIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE

(Voir Règlement Particulier)

14. SEANCE DE MISE AU POINT

(Voir Règlement Particulier)

15. PROCEDURE DE DEPART

Le départ du 95^e Rallye Automobile Monte-Carlo se déroulera **le jeudi 21 janvier 2027** à 13h45 - Port Hercule. La zone d'attente et de montage des pneumatiques précédant le podium de départ sera ouverte à partir de 09h00. Chaque concurrent stationnera dans une cellule identifiée par son numéro de compétition. Les règles de Parc Fermé ne s'appliqueront pas à cette zone d'attente et de montage des pneumatiques.

La première voiture devra être présente sur le podium de départ (CH 0) 3 minutes avant son heure de pointage pour les interviews. Les voitures suivantes devront monter sur le podium de départ immédiatement après le départ de la voiture précédente.

16. PROCEDURE D'ARRIVEE

Après le CH 18B, les concurrents rentreront en Parc Fermé.

Tous les concurrents devront être présents dans le Parc Fermé à 16h45.

Les équipes des trois premiers concurrents du classement général ainsi que celles des concurrents sélectionnés pour les vérifications techniques finales devront prévoir la présence d'un mécanicien près du podium. Celui-ci récupérera la voiture sur le podium, la descendra et la stationnera au pied de ce dernier, où un commissaire technique devra être embarqué dans les voitures soumises aux vérifications techniques finales.

Le régime de Parc Fermé s'appliquera à partir du CH 18A et ce jusqu'à ce que les Commissaires Sportifs ouvrent le Parc Fermé.

17. ACTIVITES RELATIONS PUBLIQUES

(Voir Guide du Rallye 2)

18. MEDIAS

18.1 Contacts

Président de la Commission Média..... M. Michel DOTTA
 Responsable Communication et Médias M. Richard MICOUD
 Tél : +377 93 15 26 31 - Mob : +336 07 93 79 51 - E-mail : rmicoud@acm.mc
 Délégué Média FIA M. Sven GOOD
 Mob : +44 77 80 94 91 76 - E-mail : sgood@fia.com

18.2 Procédures d'accréditation

18.2.1 Principes

1. Un maximum de trois représentants (journalistes et/ou photographes) par publication pourra être accrédité pour le 95^e Rallye Automobile Monte-Carlo.

Un seul journaliste par site internet pourra être accrédité. Aucune chasuble photographe, TV ou radio ne sera attribuée aux sites internet.

2. Les agences doivent répondre aux mêmes critères que les publications. Les bureaux centraux ou locaux des principales agences internationales seront accrédités par la FIA.
3. Pour être accrédité, un Média doit disposer d'une diffusion qui réponde aux critères de qualité et de quantité de la FIA.
4. Les agences publicitaires, les agences de relations publiques, de marketing, etc., ne pourront en aucun cas être accréditées en tant que Média, et l'Organisateur ne pourra pas délivrer d'accréditation aux représentants (attachés de presse ou autres) des sponsors, fournisseurs, constructeurs, pilotes, etc.
5. Un Média détenteur d'un laissez-passer permanent de la FIA souhaitant demander une accréditation pour des journalistes et/ou photographes supplémentaires devra formuler sa demande directement sur le site de la FIA.

18.2.2 Procédures

1. Les Médias étrangers doivent effectuer leur demande d'accréditation sur le site internet de la FIA avant le **lundi 4 janvier 2027** : https://www.fia.com/media-center/media_accreditation/World%20Rally%20Championship
2. Les Médias monégasques doivent effectuer leur demande d'accréditation sur le site internet de l'Automobile Club de Monaco avant le **lundi 21 décembre 2026** : <https://acm.mc/epreuves/rallye-automobile-monte-carlo/espace-presse/demandes-daccreditation/>

3. Les photographes de presse sous contrat avec des publications ou des agences devront fournir un dossier justifiant la publication d'un minimum de 15 photos de l'édition précédente (2026).
4. Le dossier d'accréditation doit inclure :
 - Le formulaire d'accréditation rempli ;
 - Une demande d'accréditation officielle sur papier en-tête du média ou agence signée par le rédacteur en chef ou l'éditeur ;
 - Un exemplaire original de la publication et des renseignements sur cette dernière (diffusion, lectorat, périodicité...) uniquement pour les primo-demandeurs ;
 - Des exemplaires d'articles publiés couvrant le Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2026 et si possible ceux traitant du Rallye Automobile Monte-Carlo 2026 ;
 - Une photocopie de la carte de presse du représentant qui couvrira le Rallye Automobile Monte-Carlo 2027 ;
 - Des informations sur la couverture prévue pour le Rallye Automobile Monte-Carlo 2027, avec des précisions sur les dates de parution ou diffusion.
5. Les documents envoyés en retard et/ou incomplets ne seront pas pris en considération.

18.3 Accréditation télévisions, radios et médias digitaux

Les demandes concernant les radios, télévisions, sites internet ou autres Médias électroniques devront être transmises en ligne : <https://acm.mc/epreuves/rallye-automobile-monte-carlo/espace-presse/demandes-daccreditation/>

18.4 Accréditation photographes commerciaux

Les photographes ne réunissant pas les critères ci-dessus (promotion et/ou photographes commerciaux) devront transmettre leur demande en ligne : <https://acm.mc/epreuves/rallye-automobile-monte-carlo/espace-presse/demandes-daccreditation/>

18.5 Centres d'Accréditation et Média

GAP

Centre Omnisport COSEC - Avenue de Traunstein - 05000 GAP

Horaires d'ouverture :

	Centre Média	Accreditation
Lundi 18 janvier	-	-
Mardi 19 janvier	14:00 - 20:00	14:00 - 20:00
Mercredi 20 janvier	08:00 - 20:00	08:00 - 20:00
Jeudi 21 janvier	08:00 - 20:00	08:00 - 10:30 12:00 - 19:30
Vendredi 22 janvier	08:00 - *	08:00 - 20:00
Samedi 23 janvier	07:30 - *	-
Dimanche 24 janvier	06:00 - *	-

(*) = jusqu'au départ du dernier journaliste

MONACO

Restaurant Stars of Monaco - 6, Quai Antoine 1^{er} - 98000 MONACO

Horaires d'ouverture :

	Centre Média	Accreditation
Samedi 23 janvier	-	-
Dimanche 24 janvier	07:30 - *	-

(*) = jusqu'au départ du dernier journaliste

18.6 Conférences de presse FIA

(Voir Règlement Particulier et Guide du Rallye 2)

18.7 Coordonnées médias des équipes

(Voir Guide du Rallye 2)

18.8 Couverture médiatique

(Voir Guide du Rallye 2)

19. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE

NUMERO D'URGENCE EUROPEEN : 112

GENDARMERIE / POLICE : 17

POMPIERS : 18

CENTRE ANTI-POISON : +33 4 91 75 25 25

POLICE MONACO : +377 93 15 30 15

POLICE GAP : +33 4 86 99 18 00

HOPITAUX

		STANDARD	URGENCES
<i>GAP</i>	CENTRE HOSPITALIER DES ALPES DU SUD CHICAS 1 Place Auguste Muret 05000 GAP (Hautes Alpes)	+33 4 92 40 61 61	+33 4 92 40 61 20 +33 4 92 40 67 27/ 28/29/30
<i>DIGNE</i>	CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE LES BAINS Quartier Saint Christophe BP 213 04003 DIGNE LES BAINS CEDEX (Alpes Haute Provence)	+33 4 92 30 15 15	+33 4 92 30 17 38
<i>NICE</i>	CENTRE HOSPITALIER PASTEUR 30 Voie Romaine 06000 NICE (Alpes Maritimes)	+33 4 92 03 77 77	+33 4 92 03 33 78

<i>MONACO</i>	CENTRE HOSPITALIER PRINCESSE GRACE Avenue Pasteur 98000 MONACO	+377 97 98 99 00	Accueil : +377 97 98 97 69 Médecins : +377 97 98 97 95
---------------	---	------------------	---

PHARMACIES

<i>MONACO</i>	PHARMACIE MEDECIN	+377 93 30 17 06	19 Boulevard Albert 1 ^{er}
	PHARMACIE INTERNATIONALE	+377 90 30 35 99	22 Rue Grimaldi
	PHARMACIE J.P. FERRY (Ouverte le dimanche)	+377 93 30 21 94	1 Rue Grimaldi
	PHARMACIE CENTRALE	+377 93 30 21 01	1 Place d'Armes
<i>GAP</i>	PHARMACIE PERIMOND	+33 4 92 52 35 41	19 Avenue de Provence
	PHARMACIE SAINT ROCH	+33 4 92 51 12 41	72 Avenue Jean Jaurès
	PHARMACIE ETHIC'SANTE	+33 6 43 61 77 41	70 Route des Eyssagnières

SERVICE DE REMORQUAGE

<i>MONACO</i>	DEPANNAGE HERCULE	+377 92 05 26 60	3 Avenue des Guelfes
<i>GAP</i>	BARIDON Philippe	+33 4 92 52 65 75	5 Route Pic Ponçon ZA Eyssagnières
<i>TALLARD</i>	ALPES ASSISTANCE DEPANNAGES	+33 4 92 54 18 20	395 Av. Pierre Bernard Raymond - Tallard

20. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES

20.1 Climat, fuseau horaire et lever/coucher du soleil

Climat : Méditerranéen

Fuseau horaire : GMT + 1

	GAP	MONACO
Mercredi 20 janvier	08:04 / 17:29	
Jeudi 21 janvier	08:03 / 17:30	07:55 / 17:28
Vendredi 22 janvier	08:02 / 17:31	07:54 / 17:30
Samedi 23 janvier	08:01 / 17:33	07:54 / 17:31
Dimanche 24 janvier	08:00 / 17:32	07:53 / 17:32

20.2 Location de véhicules

MONACO	AVIS	+377 93 30 17 53	9 Avenue d'Ostende
	EUROPCAR	+377 93 50 74 95	47 Avenue de Grande Bretagne
	HERTZ	+377 93 50 79 60	27 Boulevard Albert 1 ^{er}
GAP	AVIS	+33 4 92 51 26 09	Gare SNCF
	EUROPCAR	+33 4 92 53 71 71	6 Avenue Cdt Dumont
	RENT A CAR	+33 4 92 53 90 62	4 Avenue Lesdiguières
	ADA	+33 4 92 20 52 36	3 Avenue Maréchal Foch

CALENDRIER 2027 DES ÉPREUVES



21-24 janvier

RALLYE MONTE-CARLO

95^e EDITION

27 janvier - 03 février

RALLYE MONTE-CARLO HISTORIQUE

29^e EDITION

01-02 mai

2027 MONACO E-PRIX

12^e & 13^e EDITIONS

03-06 juin

FORMULA 1 LOUIS VUITTON GRAND PRIX DE MONACO 2027

84^e EDITION

23, Boulevard Albert I^{er} - 98000 MONACO - T. +377 93 15 26 00 - www.acm.mc



LA BILLETTERIE
OFFICIELLE

44 rue Grimaldi - MONACO - T. +377 93 15 26 24
monaco-grandprix.com - monaco-eprx.com

LA BOUTIQUE
OFFICIELLE

46 rue Grimaldi - MONACO - T. +377 97 70 45 35
boutiqueacm.com

